

# **Compte rendu de la Réunion du Conseil Municipal de Rosières Du Samedi 10 décembre 2016**

## **Lettre des habitants de Chastel :**

Mr le Maire fait lecture de la lettre des habitants de Chastel qui s'inquiètent de l'état des routes, des fossés et de la signalétique de leur village.

En réponse, un panneau annonçant Chastel sera changé à la Gare. Mr le Maire explique que nous ne les oublions pas mais qu'actuellement l'équipe d'employés municipaux est mobilisée sur les travaux de drainage du cimetière.

## **Syndicat des eaux du Velay :**

Suite à la création du nouveau syndicat, Pierre Eymaron et Pierre Vérot sont reconduits dans leurs fonctions de délégués titulaires. Eric Bielawa sera leur suppléant.

## **Changement de compte budgétaire :**

Le conseil municipal valide le virement du compte 2041582 au compte 21538.

## **Renouvellement ligne de crédit :**

Le conseil approuve à l'unanimité le contrat à venir avec la Caisse d'épargne au taux fixe de 1.19%

## **Contrat entretien avec Auvergne ascenseur :**

Pour l'entretien des portes du garage communal, le conseil valide le changement de prestataire. Le contrat d'entretien avec Auvergne ascenseur comprendra 2 visites annuelles pour un coût de 660 euros.

## **Personnel Médiathèque :**

Tania Tourjansky a renouvelé sa mise en disponibilité, le poste est donc vacant à Rosières. Le conseil valide la décision de recruter Cécile Chapuis qui devient donc titulaire du poste.

## **Voie de la Galoche et Servezères :**

Les riverains de la voie de la Galoche et les habitants de Servezères ont fait part de leurs inquiétudes face à la vitesse excessive de nombreux véhicules.

Le conseil décide de créer un groupe de travail pour réfléchir aux actions à mettre en place.

Ce groupe de travail sera composé : des services de la Gendarmerie, Bernadette Mathias, Laure Genin, Sophie Moulin, Aline Angénieux, Pierre Eymaron et Pierre Vérot.

## **Centre de Gestion 43 :**

Le conseil autorise le Maire à signer le renouvellement de la convention de l'adhésion au service de prévention du Centre de Gestion 43.

### **Ecole Privée St Joseph :**

- L'association de parents d'élèves de l'école St Joseph demande l'autorisation de s'installer dans la rue devant la Mairie pour une vente de brioches qui aura lieu lors des élections présidentielles le 23 avril et le 7 mai 2017.  
Le conseil accepte à l'unanimité
- Le conseil accepte à l'unanimité de donner 6 euros par élèves et par jour pour la classe découverte qui s'est déroulée en juin dernier.

### **Camion voirie :**

Il est nécessaire d'acquérir un nouveau camion pour remplacer l'ancien de moins en moins fiable. Un achat aux enchères est envisagée et le conseil donne pouvoir au Maire pour y participer.